

PANORAMA DE L'ACTU

Union régionale des associations familiales Grand Est

31 octobre 2025

LA UNE L'économie sociale et solidaire, ça vous parle

L'Economie sociale et solidaire (ESS), c'est cet ensemble d'entreprises multiformes (coopératives, mutuelles, fondations, associations) qui poursuivent non pas un but lucratif mais une utilité sociale, avec une gouvernance démocratique par laquelle chaque adhérent est partie prenante du projet collectif. Avec 222 300 établissements employeurs et 2,3 millions de salariés, l'ESS représente 10,5 % de l'emploi total en France et 14% de l'emploi privé. Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire est un temps annuel (en novembre) qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie apporte à notre société en pleine transition : les entreprises de l'ESS sont ancrées dans les territoires ; elles inventent au quotidien des solutions pour répondre aux besoins sociaux ; elles sont inclusives.

Dans la région, le Mois sera ouvert le 3 novembre à Toul dans les locaux d'<u>Envie</u> Lorraine dont le cœur d'activité est l'insertion professionnelle, l'économie circulaire et la création d'emplois locaux. Il prendra faim (ceci n'est pas une faute d'orthographe) le 25 novembre à Bar-le-Duc avec la <u>Conférence Territoriale de l'ESS en Grand Est</u>. Entre ces deux dates, une centaine d'évènements sont organisés localement que l'on pourra retrouver sur la plateforme de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (<u>CRESS Grand Est</u>). Découvrez les évènements et faites votre choix... <u>Téléchargez le Dossier de Présentation du MOIS ESS 2025 et découvrez les temps forts de la 18ème edition.</u> <u>Téléchargez le communiqué de presse</u>.



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

(ndlr : l'usage de l'écriture inclusive dans le Panorama et notamment dans ce dossier est justifié par la reprise fidèle des documents de communication des opérateurs concernés)

Journée Grand Est associations et bénévoles

Le Mouvement Associatif Grand Est et la Région coorganisent le 22 novembre 2025 au Stade Saint-Symphorien à Metz la <u>Journée Grand Est Associations et bénévoles</u> qui met à l'honneur celles et ceux qui s'engagent au quotidien dans les associations.

Trophées Grand Est associations et bénévoles 2025

Votez avant le 12 novembre pour votre projet coup de cœur, dans les cinq catégories suivantes : gouvernance inclusive ; impact en milieu rural ; transitions environnementales et sociétales ; projet porté par et pour les jeunes ; prix Jeune Bénévole (15-29 ans). Retrouvez ici les actions et votez ! Mettez à l'honneur un bénévole qui fait la différence, dans l'une de ces catégories : jeune dirigeant engagé, engagement rural, sagesse bénévole (65 ans et +), solidarité engagée, écobénévole. A l'issue de la votation citoyenne, les deux projets ayant obtenu le plus de votes, dans chacune des catégories, se verront attribuer un prix de 1500€, remis aux associations dans le cadre de la journée Grand Est des associations et bénévoles.

Un partenariat stratégique entre la CRESS et l'UDES pour renforcer l'ESS

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Grand Est et l'<u>Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire</u> (UDES) ont signé, le 19 septembre, un protocole de coopération pour la période 2025-2027. Celui-ci a pour objectif de renforcer la complémentarité entre les deux organisations afin de promouvoir et de développer l'économie sociale et solidaire (ESS), qui représente près de 222 000 emplois et plus de 15 000 établissements dans la région Grand Est.

Lire le communiqué.

Deux jours pour découvrir des solutions 100% positives !

La <u>4ème</u> édition du Village des Solutions de demain se tiendra les 7 & 8 novembre à Nancy. Organisé par le Département de Meurthe-et-Moselle et de nombreux partenaires, cet évènement est devenu un rendez-vous incontournable du territoire. Cette année, le Village des Solutions de Demain est partenaire du media *Alternatives Economiques* qui animera une table ronde le 7 novembre à 18h sur la thématique "Comment l'entrepreneuriat au féminin s'est approprié l'ESS"

Kaleido'Shop, la nouvelle boutique du tiers-lieu ESS strasbourgeois

À la frontière entre Strasbourg et Kehl, au cœur du quartier COOP en pleine effervescence, Kaleidoscoop rassemble depuis 2023 plus de 40 structures, soit 120 personnes, qui œuvrent chaque jour pour une économie plus humaine, plus locale, plus vivante. Tiers-lieu engagé et chaleureux de 2500 m2, on y travaille, on crée, on se croise autour d'un café, d'un projet, d'un atelier, d'un évènement. Kaleidoshop, nouvelle halle intérieure de 470 m², réunira sous forme de corners une trentaine de boutiques et services responsables. Artisan·es, créateur·rices, professionnel·les du quotidien, jeunes pousses locales ou projets en phase de test : ce lieu est fait pour celles et ceux qui veulent entreprendre autrement, dans une dynamique collective.

Strasbourg réinvente son Office de tourisme

Strasbourg a franchi une étape décisive dans sa stratégie touristique : la naissance de l'Office eurométropolitain de tourisme, de loisirs et de congrès (OTLC), fruit du rapprochement entre l'Office de tourisme historique et le Bureau des congrès. Cette union, voulue de longue date par la Ville et l'Eurométropole, a ouvert la voie à une transformation inédite : la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Un modèle encore rare dans le monde du tourisme, mais porteur d'une ambition claire : associer durablement les acteurs du territoire à la gouvernance et au développement d'une destination majeure à l'échelle européenne. <u>Lire l'article</u>.

Les coups de pouce : une chance pour les entrepreneurs

<u>La Capsule</u>, c'est une communauté d'entrepreneurs engagés sur le Grand Reims. Avec les Coups de Pouce, l'association souhaite accompagner deux porteurs de projet du Grand Reims en leur offrant un an de coworking (valeur : 840 €) ainsi qu'une mise en lumière médiatique et le soutien de la communauté des entrepreneurs. Jeunes entrepreneurs, porteurs de projet, ou partenaires de l'écosystème local : ne manquez pas cette opportunité.

Les Papillons Blancs en Champagne lancent leur marque commerciale PSILAE

L'association <u>Papillons Blancs en Champagne</u>, présente depuis près de 70 ans sur le territoire de la Marne, accompagne 1200 personnes en situation de handicap. Le Pole Travail et Insertion Professionnelle offre un emploi à près de 300 d'entre elles, et lance le 18 novembre 2025 sa marque commerciale PSILAE (Prestations et Services Inclusifs par L'Accompagnement en Emploi), à l'Hôtel de Ville de Reims à 18h à l'occasion du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

Histoires Engagées de l'ESS : le Bricobus s'installe dans le Grand Est

Dans les Vosges et en Moselle, le mouvement des Compagnons Bâtisseurs installe son <u>Bricobus</u> avec une ambition forte : lutter contre le mal-logement en donnant aux habitants les moyens de rénover eux-mêmes leur logement. Découvrez <u>le portrait d'une femme engagée</u> : Julie Grzyb, responsable du nouvel établissement Grand Est.

Le pari de l'alimentation durable : un enjeu commun pour un territoire vivant !

En Haute-Marne, l'automne prend des saveurs locales et solidaires. Trois tiers-lieux nourriciers – la Maison de Courcelles à Saint-Loup-sur-Aujon, la Cantine de SimOne à Châteauvillain et le Goût des Autres à Langres – s'unissent pour célébrer le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à travers un projet commun : promouvoir une alimentation locale, de saison et pleine de sens. <u>Découvrez des repas 100% maison, 100% ESS !</u>

Motion "Nécessité de renforcer les soutiens aux associations de la région Grand Est"

Le CESER Grand Est alerte sur la fragilisation du tissu associatif, acteur essentiel de la cohésion sociale et de la vitalité des territoires. Avec plus de 100 000 associations, 1 million de bénévoles et 220 000 salariés, le secteur pèse 11,6 % de l'emploi privé régional. Pourtant, un tiers des structures ont moins de trois mois de trésorerie. Le CESER Grand Est appelle à renforcer les soutiens publics et a apppuyé la mobilisation nationale du 11 octobre : "Ça ne tient plus !". Motion adoptée à l'unanimité avec 4 abstentions lors de la session plénière du 9 octobre 2025.

Ça ne tient plus!

Le 11 octobre 2025, le monde associatif s'est mobilisé comme jamais auparavant. Sous la bannière "<u>Ca ne tient plus !</u>", plus de 350 actions ont été organisées dans toute la France, rassemblant des milliers de citoyen-nes, bénévoles et salarié-es, pour alerter sur la crise sans précédent que traverse le secteur. Cette journée, initiée par Le Mouvement associatif, marque un tournant dans la défense du tissu associatif, pilier de notre société.

Trop d'argent public en direction de l'ESS ?

Près de 207.000 structures ont bénéficié de subventions des collectivités en 2023, majoritairement des associations (95% des sommes versées) mais également des fondations, des coopératives et, de façon marginale, des mutuelles. Seuls 4% des acteurs de l'économie sociale et solidaire ont bénéficié de subventions de l'Etat, indique la Cour des Comptes dan son rapport de septembre 2025, qui précise : "Près de 80% de ces subventions sont des dépenses pour garantir des droits ou assurer des services dans le prolongement de l'action de l'État", citant l'hébergement d'urgence (18% des subventions), le soutien à l'enseignement privé et à l'éducation (15,5%), l'accompagnement social et l'aide alimentaire (13%) et l'accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile (12%). Dans leur revue de dépenses récemment remises au Premier ministre, l'inspection générale des finances (IGF) et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (Igésr) n'ont pas observé "dans des proportions considérables" de dépenses "manifestement inutiles ou en doublon".

Qu'entend-on par "intérêt général" ? et par "utilité publique" ?

À l'heure des restrictions budgétaires, l'intérêt général est invoqué pour justifier des coupes. Mais que recouvre réellement cette notion dans le champ de l'action sociale ? Dans <u>cette tribune libre</u>, Roland Janvier, chercheur en sciences sociales, interroge ce concept.

Intérêt général et utilité publique constituent, à première vue, des notions assez proches. Dans les faits, la notion d'utilité publique, qui concerne aussi bien les associations que les fondations, est plus exigeante que celle d'intérêt général, et donne droit à des avantages supplémentaires. Explications.

Coupables... d'utilité publique

Que se passerait-il si les conseils de développement disparaissaient ? Les avocats de la défense sont unanimes : leur disparition laisserait un vide démocratique. Les *Codev*, assemblées citoyennes instituées légalement dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, apportent une vision transversale, indépendante et de long terme, articulée autour du territoire et de ses habitants. Leur présence constitue une réserve de démocratie : un espace de dialogue, de veille et de réflexion collective qui favorise l'écoute mutuelle entre élus et citoyens. Retrouvez tous <u>les comptes-rendus des 15es Rencontres</u> des Conseils de développement qui se sont déroulées à Toulouse du 24 au 26 septembre 2025.

Résistances créatrices

Le 25 novembre 2025, à l'occasion du Mois de l'économie sociale et solidaire et de l'anniversaire de la naissance de <u>Claude Alphandéry</u> (1922-2024), une journée d'étude dédiée aux "résistances créatrices" se tiendra au Cédias-Musée Social à Paris. L'évènement s'inspire de ses idées et de son parcours pour questionner les formes de résistances d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Retrouvez le programme complet sur le <u>site du Labo de l'ESS</u>.

Trouver une mission de bénévolat

Le site JeVeuxAider.gouv.fr permet d'accéder à plus de 16 000 missions de bénévolat dans le cadre de la réserve civique. La recherche se fait par commune, type d'activité, mots-clés et en fonction de votre disponibilité. Toute personne âgée de plus de 16 ans peut s'engager dans des missions de bénévolat. Les missions diffusées sur le site sont proposées par des acteurs publics ou associatifs et sont liées à l'intérêt général. Accéder à l'outil de recherche.



AIDANTS

Une deuxième campagne nationale destinée aux aidants

9,3 millions de personnes en France accompagnent régulièrement un parent, un enfant, un conjoint ou un proche en perte d'autonomie, du fait de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Ces aidants, souvent invisibles, apportent un soutien essentiel au quotidien. Mais cet engagement pèse lourd sur leur santé, leur vie personnelle et leur parcours professionnel. Le décret du 19 août 2025 encadre de nouvelles possibilités d'accompagnement pour soulager les proches aidants : sous certaines conditions, un professionnel unique peut désormais intervenir jusqu'à six jours consécutifs auprès de la personne aidée, en suppléance à domicile ou lors de séjours de répit aidant-aidé. La nouvelle campagne de communication en direction des aidants vise à remettre en lumière leur situation, leur permettre de prendre conscience de leur statut et les orienter vers des ressources concrètes et fiables, disponibles sur aidant.gouv.fr.

La Journée Nationale des Aidants 2025 à Nancy

Le 6 octobre 2025, la <u>Maison des Aidants de Nancy</u> a participé à la Journée Nationale des Aidants. Deux rendez-vous complémentaires ont rythmé la journée : des portes ouvertes à la Maison des Aidants au 124 rue de Newcastle à Nancy ; la présence au Village des Aidants à l'Hôtel de Ville de Nancy. Ces temps forts ont permis de sensibiliser le grand public et d'accompagner les aidants dans une ambiance conviviale. <u>Lire l'article</u>.

L'Unaf a organisé son colloque sur la médiation aidants aidés

Fort de cinq ans d'expérimentation, le colloque de l'Unaf consacré à la médiation aidants-aidés s'est tenu le 7 octobre 2025, réunissant plus de 200 personnes à Paris et en ligne. Face aux défis du vieillissement de la population et de la transformation des solidarités familiales, la médiation familiale apparaît désormais comme un outil essentiel de soutien et de prévention des conflits. <u>Le replay du colloque est disponible ici</u>.

Les aidants en scène

Les 21 et 22 novembre, rendez-vous à la Résidence Domitys à Saverne pour un théâtre forum animé par la Compagnie La Luciole et la philosophe Nelly Margotton. Un moment interactif pour parler du quotidien des proches aidants en activité professionnelle. C'est à lire ici (site CeA).

Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2025

En 2025, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) consacre 43,3 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Revue de détails.

HANDICAP

La scolarisation des enfants "à besoins éducatifs particuliers"

Une <u>étude</u> publiée le 11 septembre 2025 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) éclaire sur le nombre de jeunes handicapés de 5 à 20 ans en 2022 et sur leurs limitations fonctionnelles et leurs restrictions d'activité. La Défenseure des droits dresse <u>un bilan préoccupant</u> des obstacles qui entravent encore la réussite éducative des jeunes. Malgré les promesses d'égalité, de nombreux dysfonctionnements persistent dans le système éducatif français, depuis l'orientation au lycée jusqu'aux conditions d'apprentissage, en passant par l'inclusion des élèves en situation de handicap. Ces difficultés structurelles compromettent l'accès effectif à l'éducation pour tous et appellent des réformes en profondeur pour garantir le droit fondamental de chaque enfant à une scolarité réussie. Elle réitère ses <u>recommandations pour la réussite de tous les élèves</u>. Liens utiles : <u>Mon enfant est en situation de handicap</u> (service-public.fr) ; <u>le handicap chez les enfants et les jeunes</u> (Unicef) ; <u>la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers</u> (Ministère de l'Education nationale, 2022) ; <u>article Vie publique</u> du 16 septembre 2025.

Bon à savoir : cumul et indemnités journalières maladie

L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant à charge, âgé de moins de 20 ans. Le 28 juillet 2025, la Caisse nationale d'allocations familiales a adressé aux Caf la <u>lettre d'instruction IT-2025-149</u> (avec exemple d'application) venant modifier, dans certaines situations, les dispositions relatives au contrôle par les Caf des compléments de l'AEEH attribués pour réduction ou cessation d'activité. Les indemnités journalières versées au titre de la maladie ou d'un accident du travail peuvent se cumuler avec un complément attribué pour réduction d'activité, si l'activité exercée avant l'arrêt de travail était à temps partiel. La détermination du droit au cumul est ainsi basée sur la situation professionnelle du mois précédant l'arrêt de travail.

Journée internationale des droits de l'enfant

La journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre de chaque année, est la date anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant en 1989. Le ministère chargé de l'éducation nationale joue un rôle central pour promouvoir une meilleure connaissance des droits énoncés dans ce texte, chez les enfants comme chez les adultes. Chaque année, les équipes éducatives sont encouragées à mener des actions, adaptées à l'âge et au niveau de scolarité des élèves. C'est à lire ici (Eduscol).



SANTE

Représentez les usagers dans votre CPAM!

La Sécurité sociale, via l'Assurance Maladie et les CPAM, protège chaque jour les Français en facilitant l'accès aux soins. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Elle se compose d'un Conseil et de commissions issues de ce conseil. En 2004, une réforme de la Sécurité sociale prévoit la participation de représentants associatifs des mouvement UNAF, FNATH et CISS (aujourd'hui France Assos Santé), dans les conseils. 2026 sera une année de renouvellement de ces conseils avec 4 mandats France Assos Santé (2 titulaires et 2 suppléants) dans chaque CPAM départementale. Le mandat de représentant des usagers (RU) en CPAM dure 4 ans et est renouvelable.

Vous aurez moins de 66 ans en avril 2026, vous aussi candidatez afin de défendre les valeurs de solidarité et d'égalité d'accès aux meilleurs soins dont l'Assurance maladie obligatoire est garante. Lire l'article et candidater.

Santé: des dépassements d'honoraires en hausse en 2024

De plus en plus de médecins libéraux pratiquent des dépassements d'honoraires, dont le montant connaît une forte accélération depuis 2019. Le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) appelle les pouvoirs publics à agir "avec urgence" pour encadrer ces pratiques. <u>Lire l'article</u>.

Retour sur la Semaine de la sécurité des patients (du 15 au 19 septembre 2025)

À l'hôpital *Les 3 Rivières* de Châtel-sur-Moselle (Vosges), représentants des usagers et professionnels se sont unis pour sensibiliser autour d'un thème essentiel : "de la maltraitance à la bientraitance". Une initiative portée à l'occasion de la Semaine de la Sécurité des Patients, qui a rencontré un bel écho auprès du public.

Sport et santé

L'Udaf 68 propose le 27 novembre 2025 une soirée sur les bienfaits de l'activité physique et du sport sur la santé, animée par Pierre Zaencker, enseignant chercheur en activité physique adaptée, avec traduction en LSF. C'est à découvrir ici.

Mois sans tabac

Du 1^{er} au 30 novembre 2025, *Mois sans tabac* revient pour sa 10^{ème} édition. Ce grand défi collectif d'arrêt du tabac, porté par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie, encourage à arrêter de fumer pendant 30 jours. Depuis son lancement en 2016, plus de 1,4 million d'inscriptions en ligne ont été enregistrées sur le site et on estime à deux fois plus le nombre de personnes qui ont fait une tentative d'arrêt Les inscriptions sur *Mois sans tabac* permettent de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé : participez au grand défi de l'arrêt du tabac.

Tabagisme : la tendance à la baisse s'est réinstallée, les inégalités sociales perdurent

Tout savoir sur l'addiction au tabac <u>sur le site en lien</u>. Le pays a retrouvé son niveau de prévalence tabagique d'avant la crise liée au Covid-19, mais les disparités sociales et territoriales demeurent marquées, selon <u>des données diffusées par Santé publique France</u>. Le 16 octobre 2025, l'Association des Acteurs lorrains en tabacologie a organisé sa <u>journée annuelle Tab'Actu</u> à Villers-lès-Nancy, s'intéressant notamment à la question des mineurs confrontés au tabac.

Conduites suicidaires en France : bilan 2024

On a compté en France en 2024 pas moins de 97 302 hospitalisations pour geste auto-infligé. L'auto-intoxication médicamenteuse constituait la modalité d'hospitalisation dans 77 % des séjours. La hausse des taux d'hospitalisation chez les jeunes filles et jeunes femmes de 11-24 ans se poursuit d'année en année. Télécharger <u>les détails des données ici</u> en PDF.

Santé mentale

Le projet Interreg Franco-belge PSICOCAP+ a pour but de favoriser la désinstitutionalisation des personnes atteintes d'un trouble psychique en basculant d'un modèle de soins psychiatriques en établissement vers une approche collective dans le milieu de vie. A l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre 2025, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est a proposé un zoom sur quelques données du projet PSICOCAP+.

Les adolescents confient désormais leurs secrets aux intelligences artificielles

Une étude récente indique que <u>80 % des jeunes utilisent en France l'intelligence artificielle</u> <u>dans leur quotidien</u>. Près d'un jeune sur cinq a testé des IA conversationnelles ou chatbots principalement utilisés comme "compagnons virtuels" (28 %) ou comme "coachs psychologiques" (16 %). Pour beaucoup d'adolescents, ils apparaissent comme un remède ponctuel à la solitude (35 %) ou à l'ennui (41 %). Ce phénomène, encore largement sous-estimé, révèle l'émergence d'une nouvelle vulnérabilité qui appelle à une vigilance accrue car elle n'est pas sans risques. Lire l'article.

Le suicide Lucas : l'affaire sera rejugé

Le 7 janvier 2023, Lucas, un collégien de 13 ans, s'est suicidé à Golbey (Vosges). Dans un premier temps relaxés, quatre collégiens vont être rejugés pour des faits de harcèlement. Le combat judiciaire continue donc pour les proches de Lucas. La Cour de cassation a rendu en effet un arrêt le 14 octobre 2025, annulant une décision de la cCour d'appel de Nancy, Un nouveau procès doit ainsi avoir lieu.

Génération TikTok

TikTok est l'un des réseaux sociaux les plus populaires chez les adolescents. Selon les études des chercheurs, la plateforme reconfigure leurs repères attentionnels, affectifs et cognitifs, avec un impact important sur leur santé mentale et leur construction personnelle. TikTok concentre les logiques les plus puissantes du numérique contemporain : captation algorithmique, personnalisation affective, exposition identitaire et désintermédiation éducative. Il est désormais important de comprendre comment il agit, ce qu'il transforme et ce que ces transformations révèlent. Lire l'article.

Les jeunes et la santé dans la région Grand Est

La Région Grand Est a organisé le 9 octobre 2025, en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, une Journée régionale de la santé des jeunes sur le campus Croix Rouge. Cet événement exceptionnel a réuni plus de 1 500 participants, parmi lesquels des lycéens, des étudiants, des volontaires en Service Civique ainsi que de nombreux professionnels de santé et de la jeunesse. Lire le communiqué de presse.

Passerelle Psy: nouveau service public dédié à la santé mentale à Metz

Depuis le 6 octobre, le dispositif Passerelle Psy permet d'orienter les personnes ayant besoin d'un soutien psychologique ou psychiatrique dans tout le pays messin. Alors que les problématiques de santé mentale deviennent de plus en plus prégnantes et que les parcours de santé se révèlent complexes et difficilement accessibles, ce nouveau service public répond à un réel besoin. Il a vu le jour du côté de Metz. <u>Lire l'article</u>.

Questions de santé en bref

- ✓ Après Vandœuvre-lès-Nancy, Epinal, Laxou, Malzéville ou encore Heillecourt, la Ville de Nancy propose à son tour une mutuelle communale, mise à disposition de l'ensemble de ses habitants. Les tarifs sont négociés pour permettre à tous d'accéder aux soins et d'être correctement remboursés. <u>Lire</u> l'article.
- ✓ Le CHRU de Nancy-Brabois doit <u>changer de visage d'ici 2032</u> et subir une réorganisation d'ampleur. Réorganisation qui s'accompagne de la construction d'un parking supplémentaire pour répondre aux besoins de stationnement du futur pôle hospitalier Nancy-Brabois qui prévoit le regroupement des différents établissements de centre-ville. <u>Lire l'article</u>
- ✓ Les pharmaciens d'officine ont obtenu la suspension temporaire d'une mesure réduisant les remises commerciales possibles sur les génériques contre laquelle ils protestaient depuis cet été. Une mission est lancée sur "les flux financiers de la distribution du médicament". Les conclusions de cette mission "donneront lieu à de nouvelles propositions du gouvernement" concernant le modèle économique officinal.

Alertes et initiatives à la veille de la COP30

L'empreinte carbone de la France s'élève à 8,2 tonnes par personne en 2024, selon les données de l'INSEE. La concentration moyenne mondiale de dioxyde de carbone a enregistré l'année dernière sa plus forte hausse depuis le début des mesures modernes en 1957, a indiqué l'Organisation météorologique mondiale dans son 21e bulletin annuel. Les catastrophes sanitaires et climatiques sont devant nous. L'Initiative "Alertes précoces pour tous" est une action sans précédent qui vise à protéger tous les habitants de la planète d'ici à la fin de 2027 contre les phénomènes météorologiques, hydrologiques et climatiques dangereux, grâce à des systèmes d'alerte précoce permettant de sauver des vies.

Une première en Europe pour la transformation écologique du secteur de la santé

À l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable, huit acteurs majeurs du monde de la santé et de la transition écologique annoncent <u>la création de l'Institut Européen de la Transition Écologique en Santé</u> (IETES) implanté à Strasbourg. L'objectif est clair : réduire l'empreinte environnementale du système de santé et en faire un moteur de la transition écologique Santé, alors que le secteur de la santé représente près de 8 % des émissions nationales.

Colloque "télémédecine et vulnérabilité" à Nancy

Dans le cadre des <u>Assises de la Télémédecine</u>, une étape régionale s'est tenue à Nancy le 29 septembre 2025 sur le thème : "Télémédecine et publics vulnérables". Journée coorganisée par l'Assurance Maladie et l'ARS Grand Est, et animée par le <u>GRADes Pulsy</u>.



PARENTALITE

Crèches, razzia sur les bébés

Enquête sur les rouages d'un modèle économique, où rentabilité prime sur le bien-être des enfants et de leurs familles. Témoignages d'anciens employés sur l'envers du décor de ces garderies, qui suivent dorénavant une logique de rentabilité. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, ce secteur se privatise, paradoxalement grâce à des subventions publiques massives. Mais où atterrissent ces fonds publics ? A voir sur Arte.

Violences faites aux enfants

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles mène une <u>campagne de</u> <u>lutte contre les violences faites aux enfants</u>. Si vous pensez qu'un enfant est en danger : contactez le 119".

Aide sociale à l'enfance

Un <u>décret du 5 septembre 2025</u> modernise le cadre des pouponnières, structures sociales et médico-sociales accueillant les enfants de moins de trois ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

<u>SOS Villages d'Enfants</u> franchit une nouvelle étape importante et devient une Fondation. Une évolution structurante, tournée vers l'avenir, qui doit permettre de mieux répondre aux défis sociaux, économiques et institutionnels auxquels la structure doit faire face.

P@rents, parlons numérique

Lancé en 2023 pour valoriser les actions locales d'accompagnement à la parentalité numérique, le label "<u>P@rents</u>, <u>parlons numérique</u>" s'ouvre à la labellisation des ressources, sous le pilotage de l'Unaf. Les structures ressources peuvent <u>candidater</u> pour bénéficier du label.

LA VIE DES UDAF

Marne : signature d'<u>un partenariat inédit avec le journal L'Union</u> autour de l'éducation aux médias. C'est le projet <u>Check ton info</u> qui franchit une nouvelle étape, pour sensibiliser les familles à la lutte contre la désinformation, promouvoir la citoyenneté numérique, développer l'esprit critique face aux fake news et aux usages des réseaux sociaux.

Meurthe-et-Moselle : <u>l'Union Départementale des Associations Familiales de Meurthe-et-Moselle a célébré le 30 septembre 2025 ses 80 ans</u> au Centre Prouvé. La journée sur le thème des aidants a été l'occasion d'échanger sur les enjeux du répit, du soutien et de la reconnaissance des aidants.

Vosges: Depuis 80 ans, <u>l'Udaf des Vosges</u> défend, accompagne et représente les familles. <u>Un documentaire</u> vous invite à découvrir une histoire collective : celle d'une institution née dans l'aprèsguerre, engagée dans le présent, et tournée vers l'avenir. Hier, aujourd'hui, demain...

Bas-Rhin: une nouvelle présidente avec l'arrivée d'Estelle Fraass, issue de l'Association générale des familles (AGF 67) et déjà membre du Conseil d'administration en charge notamment du soutien aux proches aidants.

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ La composition du nouveau gouvernement

Le président de la République a nommé, le 10 octobre 2025, Sébastien Lecornu Premier ministre. La composition du gouvernement a été annoncée le 12 octobre 2025.

✓ Fracture numérique

La dématérialisation des services publics a des conséquences alarmantes pour de très nombreux usagers. Retrouvez ici l'enquête du Défenseur des droits : <u>l'article</u> ; <u>l'enquête</u> ; <u>le dossier de presse</u> ; l'article sur le site vie-publique sur le renoncement aux droits.

✓ La Fabrique des possibles

<u>La Fabrique des possibles</u> est un tiers-lieu vandopérien œuvrant pour un numérique accessible à tous et solidaire. Le projet a été initié en 2019 par la Commune de Vandœuvre-lès-Nancy, en réponse à l'éloignement de certains habitants face au numérique, alors que ce dernier a une place de plus en plus importante dans notre quotidien.

√ L'illettrisme dans la jeunesse

Une <u>note d'information</u> publiée par le ministère de l'Education nationale rend compte des résultats du test de lecture réalisé en 2024 dans le cadre de la <u>Journée défense et citoyenneté (JDC)</u>: 13% des jeunes participants éprouvent des difficultés en lecture et 6% sont en situation d'illettrisme.

√ L'isolement social des aînés

L'association <u>Les Petits Frères des Pauvres</u> vient de publier son 3^e <u>baromètre sur l'isolement socia</u>l des personnes âgées. L'isolement ne recule pas. Tous les indicateurs sont en hausse.

✓ L'attractivité des métiers du lien

La plateforme <u>Prendre soin.fr</u> lance une campagne pour renforcer le recrutement des métiers du soin et de l'accompagnement social. Lire <u>l'information gouvernementale</u>. Quant à la Cnaf, elle tire la sonnette d'alarme sur les métiers de la petite enfance.

✓ Chèque énergie : le guichet de réclamation est ouvert

Le bénéfice du <u>chèque énergie</u> est ouvert aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000€. Voir le <u>simulateur 2025</u>. Les chèques énergie seront envoyés aux foyers éligibles identifiés en novembre 2025. Pour les personnes qui pensent être éligibles au dispositif et qui n'ont pas reçu cette aide financière, <u>une plateforme</u> est disponible jusqu'au 28 février 2026. Bon à savoir : l'Unccas obtient <u>la possibilité d'un usage fractionné</u>.

✓ Impôts

Comment se faire rembourser un trop-versé ? En cas d'erreur commise en votre défaveur sur votre déclaration de revenus, il est possible d'utiliser le service de télécorrection jusqu'au 3 décembre prochain. Attention néanmoins à bien respecter la procédure. <u>Lire l'article</u>.

✓ Tarifs bancaires

L'Observatoire des tarifs bancaires (OTB) vient de publier son <u>rapport annuel</u>, et la réalité est implacable : les frais bancaires augmentent. Et pas qu'un peu ! Analyse de l'Unaf.

Articles connexes : <u>Comment repérer un faux conseiller bancaire ? Quand les escrocs connaissent tout de vous.</u> <u>Les banques doivent rembourser les clients piégés.</u>

✓ Les travaux du CESER Grand-Est (session du 9 octobre 2025)

Santé mentale des jeunes : un défi et un enjeu majeurs pour l'avenir / Les mobilités et la jeunesse : comment construire la mobilité des jeunes pour leur avenir ? / À la reconquête de l'élevage régional, un patrimoine essentiel pourtant fragilisé / Contribution Partenariat Région — Ministère des Armées / Motion Alerte au Conseil Régional sur la situation des établissements de formation au travail social en Grand Est mais aussi la rencontre sur les bassins de vie transfrontaliers le 24 octobre 2025 (voir sur Facebook).

NON à la suppression de l'Institut National de la Consommation!

L'Unaf, les Udaf et Uraf, unis pour les familles, et associations de consommateurs